

Les Ports de Loire-Atlantique

Port de Pornic

COMITE CONSULTATIF DES USAGERS DU VIEUX PORT DE PORNIC

Compte rendu de la réunion du 21 juin 2016

La réunion a débuté à 11:00, dans la salle de réunion de la mairie de Pornic pour s'achever à 12:00.

La liste des invités avec les émargements des présents est jointe au présent CR.

Ordre du jour

- ☞ Rapport technique et financier 2015
- ☞ Perspectives 2016
- ☞ Projet d'amendement du règlement d'exploitation relatif au stationnement des navires dans le vieux port
- ☞ Questions diverses

1. Bilan 2015

M. Jahan présente un bilan d'exploitation du vieux port, les travaux réalisés en 2015 et le budget 2015.

Le chiffre d'affaire s'établit à 241 K€ pour un bénéfice de 2.8 K€.

Les principales charges sont les charges salariales (100 K€) , la provision pour dragage (70 K€) et la taxe foncière (17 K€)

2. Perspectives 2016

En 2016, le gestionnaire espère que le projet d'installation d'une nouvelle capitainerie pourra être lancé. Le Conseil Départemental assurera la maîtrise d'œuvre de ce projet pour réalisation en fin d'année 2017.

Des discussions ont été engagés avec la DDTM afin de trouver une alternative au dragage décennal en association avec l'YCIP. Cette réflexion s'inscrit également avec le besoin de renouvellement de la barge de dragage de l'YCIP qui arrive en fin de vie.

Le nettoyage des parc à annexe est en cours avec une date limite de marquage des annexes en service au 10 juillet 2016.

3. Projet d'amendement du Règlement intérieur

Le gestionnaire souhaite que les nouvelles règles de stationnement des navires dans le vieux port soient inscrites dans le règlement d'exploitation.

Les Ports de Loire-Atlantique

Port de Pornic

Le comité réaffirme son soutien à la stratégie d'utilisation du vieux port qui verra sa vocation pêche / tradition se renforcer. En conséquence, le stationnement dans le vieux port sera désormais réservé aux usagers suivants :

- ☞ Aux bateaux de pêche en activité
- ☞ Aux anciens pêcheurs professionnels totalisant plus de 20 ans sur le rôle de Pornic
- ☞ Aux bateaux exerçant une activité de transport de passager
- ☞ Aux navire du patrimoine ayant été accepté par le comité d'agrément mis en place au sein du port

Le comité d'agrément s'est déjà réuni une première fois en février 2016 et a validé l'installation de 8 navires (3 annuels et 5 saisonniers) – Cf compte rendu joint

Le comité se prononce favorablement pour la modification du règlement d'exploitation afin d'y ajouter ces règles de stationnement dans le vieux port.

Ces règles seront notifiées aux navires ne répondant pas à ces critères avec une proposition de relocalisation dans le port.

4. Questions diverses

Déchets d'huile sur le quai L'Herminier

M. Montaville souhaite qu'une réflexion soit menée avec la coopérative et les pêcheurs afin de trouver une solution à la nuisance occasionnée par le dépôt d'huile sur ce quai. En effet le conteneur installé reçoit régulièrement d'autres huiles que celle des pêcheurs ainsi que des poubelles classiques.

Offres de nuitées gratuites

Les usagers de Pornic peuvent bénéficier de trois nuits gratuites dans les port du Croisic, de La Turballe, de Piriac et du Pouliguen.

Des cartes sont disponibles à la Capitainerie.

Bornes électriques

L'installation de nouvelle bornes électrique coté minoterie s'avère très compliqué au regard des réseaux existants.

La Mairie indique que l'électricité du Quai Leray est rétabli.

Club Nautique

Le club nautique demande de nouveau s'il serait possible de pouvoir disposer d'espace (sécurisé) sur le terreplein de Gourmalon pour y stationner son activité de kayak en période hivernale. Ils auraient également besoin de douches et de vestiaires.

Il va falloir attendre la rentrée avec l'aménagement retenue de la nouvelle capitainerie pour faire le point sur les espaces disponibles sur le terreplein.